



Le Parc Animalier du Domaine des Grottes de Han a accueilli son 10 millionième visiteur !

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 13 juillet 2023

Ce jeudi 13 juillet marque l'histoire du Parc Animalier du Domaine des Grottes de Han. En effet, il a accueilli son 10 millionième visiteur. C'est une date importante pour le Domaine, d'autant plus qu'elle correspond à la date d'anniversaire du Parc Animalier. Toute une symbolique !

Une petite parenthèse festive a été organisée spécialement pour l'évènement et le visiteur chanceux et sa famille se sont vu offrir leur journée au Domaine : visite du Parc Animalier et de la Grotte de Han, repas à la Brasserie Le Pavillon, une ribambelle de goodies issus de la Boutique souvenirs ainsi qu'une chouette en bois sculpté à la tronçonneuse par l'artiste Willy Nido dont plusieurs sculptures sont installées dans le Parc.

Une belle histoire

Début des années 1960, une centaine d'années après la fondation de l'entreprise touristique des Grottes de Han, les villageois de Han-sur-Lesse s'inquiètent de l'afflux des touristes de la Grotte de Han et de son impact sur la préservation du site naturel qui entoure la Grotte : la colline de Boine, les Rochers de Faule, le Gouffre de Belvaux et l'ancienne vallée de la Lesse. La Société des Grottes décide alors de prendre des mesures pour préserver ce site exceptionnel et y crée une Réserve d'Animaux Sauvages. Ses missions : conserver cette nature authentique, partager ses merveilles avec le grand public et y présenter des animaux vivant ou ayant vécu en Europe. Les premières visites de la Réserve ont lieu le 13 juillet 1970. Le succès est au rendez-vous et se confirme au fil du temps, avec aujourd'hui près de 300.000 visiteurs par an et 10 millions de visiteurs depuis sa création !



Un bain de nature

Le Parc Animalier est un site naturel d'exception, traversé par la rivière sauvage La Lesse et composé de 250 hectares de forêt et de plaines. C'est le plus grand Parc Animalier de Belgique ! Ouvert toute l'année, il se transforme au gré des saisons et offre un spectacle naturel sans cesse renouvelé. Il accueille plus de 650 animaux et est le seul, en Belgique, à présenter les Big 5 d'Europe : le loup, l'ours brun, le lynx, le bison et le glouton. Sans compter les quelques 2.000 espèces de faune et de flore sauvages qui y vivent naturellement !

Depuis sa création, le Parc évolue et a connu plusieurs aménagements dans le but d'offrir une expérience encore plus immersive à ses visiteurs, notamment :

- L'installation d'une canopée sur les hauteurs du Parc. Faite de ponts suspendus entre les arbres, elle permet de prendre un peu de hauteur afin de contempler les magnifiques paysages alentour.
- L'aménagement d'un Sentier pédestre, alternative au Safari-car qui balade, avec son chauffeur-guide, depuis toujours les visiteurs dans le Parc. Ce Sentier traverse le Parc Animalier et offre la possibilité aux visiteurs de le découvrir entièrement à pied.
- La création de la Colline aux Ours, un espace de 2 hectares qui a permis d'accueillir 4 ours qui font le bonheur de tous les visiteurs !

La préservation de la biodiversité, une des missions du Parc

Le Parc participe à de nombreux programmes européens et régionaux de reproduction et de réintroduction d'espèces menacées. En effet, la préservation de la biodiversité est une cause qui tient à cœur au Domaine des Grottes de Han. Des actions y sont menées pour préserver les espèces menacées de Belgique et d'Europe accueillies dans le Parc.

Les espèces menacées concernées par les programmes européens de conservation auxquels le Domaine participe sont :

- Le bison européen : 13 individus nés dans le Parc Animalier ont été réintroduits en pleine nature.
- Le renne forestier : en 2022, le Parc Animalier se lance dans la reproduction de cette espèce avec l'accueil de 5 femelles. Au printemps 2023, 4 petits rennes ont vu le jour au Domaine !



- Le glouton : depuis 2015, 6 gloutons sont nés au Domaine. Une fois qu'ils atteignent l'âge adulte, ils sont transférés dans d'autres structures dans l'espoir qu'ils se reproduisent pour assurer un brassage génétique de l'espèce.
- Le cheval de Przewalski : depuis 2004, 15 individus sont nés au sein du Parc Animalier dont 5 ont été réintroduits dans leur milieu naturel d'origine en Mongolie.

Les espèces menacées concernées par les projets régionaux de conservation auxquels le Domaine participe sont :

- Le sonneur à ventre jaune : 1.400 individus ont été réintroduits en Région wallonne depuis 2020.
- La coronelle lisse : 883 individus ont été réintroduits en Région wallonne depuis 2017.
- La rainette verte : près de 2.000 individus élevés au Domaine ont été réintroduits en Wallonie en 2022.
- La cigogne blanche : le Parc a accueilli 6 individus destinés à la reproduction fin 2022 en vue de la réintroduction de l'espèce en Famenne.

Toutes ses missions, ses actions pour la biodiversité et ses aménagements pour offrir aux visiteurs une expérience immersive faite d'émerveillements, de découvertes et d'observations des nombreux animaux qui peuplent ses terres font partie de l'identité du Parc Animalier. Lors de l'inauguration du Parc, Jules de Montpellier, administrateur-délégué des Grottes de Han, avait livré un magnifique discours dont voici un extrait : « *Sachant combien l'homme, en cette fin du 20ème siècle, a besoin, pour retrouver son équilibre, d'entrer en contact avec la nature, nous pensons qu'en parcourant notre Réserve, en admirant son site, en regardant vivre dans le calme tous ces animaux, lointains descendants, de tant d'autres qui y vécurent, il éprouvera une joie profonde dans ce havre de paix que nous voulons conserver intact pour les générations futures* ». Ces mots résonnent encore aujourd'hui. Ils définissent toujours parfaitement le Parc Animalier du Domaine des Grottes de Han et sont à l'origine de son succès !

Contact :

Delphine RENARD, Communication Presse
communication@grotte-de-han.be • +32 (0)476 66 44 35